

DÉLIBÉRATION

N° 20190221-23

Thiers Dore et Montagne

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle **63300 THIERS** 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

Conseillers présents :

Suppléants ayant voix délibérantes :

Conseillers représentés :

12

Total votants:

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD Benoit GENEIX à Farida LAÏD Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DE THIERS 2018-2023 : **DEMANDE DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice- Présidente

AR PREFECTURE

063-200070712-20190221-20190221_23-DE

Regu le 08/03/2019

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;

Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n° 063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

La rapporteure expose au Conseil Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de Communes a reçu 2 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
François NOËL	РО	110 avenue Béranger	3 803,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Jean WILLERSI	РВ	52 rue Gambetta	3 475,00 €	précarité énergétique	500,00 €
	TOTAL		7 278,00 €	1	1 000,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites cidessus, pour un montant de 1 000.00 €,
- Autorise le versement des contributions après vérification des travaux.

TOTAL VOTANTS: 55
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 55

Abstentions:

Conseillers présents : 43 Pour : 55 Représentés: 12

Contre:

Non-participation:

Pour ampliation

ertifiée conforme, Le Président,

Tony BERNARD

Maire de Châteldon